



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

filière sportive

Question écrite n° 76086

Texte de la question

M. Dominique Paillé attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de l'aménagement du territoire sur les difficultés croissantes que rencontre le Syndicat national professionnel des maîtres nageurs sauveteurs pour recruter des maîtres nageurs sauveteurs titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif des activités de piscine (BEESAN). Le diplôme de maître nageur sauveteur n'est plus délivré depuis une quinzaine d'années. Par ailleurs, les personnes titulaires du BNSSA ne peuvent qu'assister le maître nageur. Les professionnels anticipent déjà une crise majeure de recrutement des titulaires du BEESAN d'ici deux à trois ans maximum, pouvant aller jusqu'à compromettre la continuité du service public, si aucune réflexion de fond, si aucune disposition nouvelle ne sont prises d'ici là. Il lui demande donc ses intentions en la matière sur cet important dossier.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Paillé](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76086

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2002, page 2505